

**Bureau du 28 novembre 2005**

**Décision n° B-2005-3804**

objet : **Tunnel sous Fourvière - Travaux de rénovation - Aménagement de la salle de contrôle-commande - Avenant n° 1 au marché n° 050 828 Y**

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 17 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2005-3240 en date du 23 mai 2005, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux, pour l'aménagement de la salle de commande du tunnel sous Fourvière. Ce marché a été notifié le 21 juin 2005 sous le numéro 050 828 Y à la société Amec SPIE, pour un montant de 522 704,68 € HT, soit 625 154,80 € TTC.

Les travaux consistent à rénover et à réaménager l'intérieur de la salle de contrôle-commande des tunnels exploités en régie pour offrir aux opérateurs une ergonomie de travail moderne et pour disposer d'espaces de gestion de crise dédiés aux forces de police et de secours.

Dans le cadre de la surveillance générale des tunnels, des exercices de sécurité ont été réalisés les 1er et 14 juin 2005 dans les tunnels de la Communauté urbaine, en présence du maître d'ouvrage, de l'exploitant, du service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC), du service départemental incendie secours du Rhône (SDIS 69) et des forces de police.

Le retour d'expérience de ces exercices de sécurité, les séances de travail avec les services concernés, ainsi que les visites qui ont ensuite été réalisées au centre opérationnel départemental de la préfecture du Rhône ont mis en évidence de nouveaux impératifs à intégrer au projet d'aménagement de la salle de commande. Ceci afin d'améliorer le dispositif de gestion de crise. Ces nouveaux besoins se traduisent par des travaux de sécurisation du mur d'images et des accès, ainsi que la réalisation d'aménagements complémentaires (cloisonnettes, évacuation d'eaux usées, modification du plafond, ajout de prises téléphoniques, informatiques et réseaux). Les travaux comporteront notamment des tirages de câbles dans les faux plafonds et à travers les étages du bâtiment.

Ces travaux pourraient être réalisés sous forme d'avenant au marché existant, d'un montant de 48 059,77 € HT, soit 57 479,48 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 570 764,45 € HT, soit 682 634,28 € TTC, soit une augmentation de 9,19 % du montant initial du marché.

La commission permanente d'appel d'offres, en séance du 4 novembre 2005, a émis un avis favorable et motivé à la conclusion de cet avenant.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer l'avenant sus-visé, conformément aux articles L 2129 et L 2122 21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer l'avenant n° 1 au marché n° 050 828 Y conclu avec la société Amec SPIE, pour les travaux d'aménagement de la salle de contrôle-commande du tunnel sous Fourvière.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale individualisée le 23 septembre 2002, opération 0013, pour la somme de 11 708 840 € TTC.

**3° - Le montant** à payer en 2005 sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 231 550.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,